

<p>République Tunisienne Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Université de Tunis Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Tunis</p>	<h2>Communiqué sur l'inscription en thèse de Doctorat pour 2024-2025</h2>	 <p>Code EDST-01-00 Date de création : 10-09-2024</p>
---	---	--

**Les spécialités de l'Ecole Doctorale « Sciences et Technologies » de l'ENSIT sont :
Génie Mécanique, Génie Electrique, Sciences Physiques.**

1. Le dépôt de candidature pour la **1^{ère} année** de thèse débutera le **Lundi 16 Septembre 2024** et s'arrêtera le **Vendredi 31 Janvier 2025**.
2. Le dépôt de candidature pour la **2^{ème} et 3^{ème} année** de thèse débutera le **Lundi 16 Septembre 2024** et s'arrêtera le **Mardi 31 Décembre 2024**.
3. Le dépôt de candidature pour la **4^{ème} et 5^{ème} année** de thèse débutera le **Lundi 16 Septembre 2024** et s'arrêtera le **Jeudi 31 Octobre 2024**.

N.B. :

- * **Aucune demande d'inscription ou renouvellement d'inscription ne sera acceptée après les délais.**
- * **Les formulaires sont téléchargeables sur les liens en bas de la page**
- * **Le dossier doit être déposé au bureau d'ordre de l'ENSIT.**

1/Inscription en première année du diplôme de Doctorat :

Les étudiants titulaires d'un master de recherche de type LMD, ou d'un master de recherche « ancien régime » ou bien d'un diplôme national d'Ingénieur dans les spécialités citées ci-haut (sous réserve d'avoir un score minimum) peuvent candidater à une première inscription en Doctorat de l'ENSIT.

Le dossier de candidature en première année de Doctorat doit contenir :

- Le formulaire de demande d'inscription dûment rempli et signé (Formulaire INS-TH-ED-011-V00) ;
- Une copie certifiée conforme à l'original des diplômes obtenus à partir du baccalauréat ;
- Une copie certifiée conforme à l'original des relevés des notes de toutes les années universitaires antécédentes ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Une photos d'identité ;
- Le sujet de thèse dûment signé par le directeur de thèse (Formulaire INS-TH-ED-012-V00);
- La charte des études doctorales dûment signée (Formulaire INS-TH-ED-013-V00) ;
- Le formulaire d'engagement dûment signé (Formulaire INS-TH-ED-014-V00) ;
- Liste des thèses en cours, dirigées par le directeur de thèse (**le nombre total de thèse en cours d'encadrement ne peut dépasser 6 thèses**) ; (Formulaire INS-TH-ED-015-V00).

Les étapes d'inscription en première année de Doctorat :

1^{ère} étape : autorisation d'inscription délivrée par la commission des thèses et d'habilitation dans la spécialité.

2^{ème} étape : paiement des frais d'inscription sur le site : <http://www.inscription.tn>.

3^{ème} étape : Inscription sur le site inscription/thèse en préparation/doctorant. Formulaire d'inscription à remplir par le doctorant et à imprimer après validation.

4^{ème} étape : Confirmation d'inscription par le directeur de la thèse sur le site inscription/thèse en préparation/directeur de thèses. Formulaire à remplir par le directeur de la thèse et à imprimer après validation.

5^{ème} étape : Joindre le formulaire obtenu aux étapes 3 et 4 au dossier d'inscription.

2/ Renouveaulement d'Inscription en deuxième et troisième année du diplôme de Doctorat :

Les doctorants inscrits à l'ENSIT au diplôme de Doctorat à partir de l'année universitaire 2022/2023 sont tenus de demander le renouvellement de leur inscription. La commission des thèses et d'habilitation universitaire de la spécialité à l'ENSIT autorise le renouvellement après étude de l'état d'avancement.

Le dossier de renouvellement d'inscription en deuxième et troisième année de Doctorat doit contenir :

- Le formulaire de demande d'inscription dûment rempli et signé (Formulaire INS-TH-ED-011-V00);
- Le rapport sur l'état d'avancement dûment rempli et signé par le directeur de thèse (Formulaire INS-TH-ED-021-V00) ;
- Le formulaire d'engagement dûment signé (Formulaire INS-TH-ED-014-V00) ;
- Une copie de la carte d'identité nationale.
- L'attestation d'inscription de l'année précédente.

Les étapes d'inscription en deuxième et troisième année de Doctorat :

1^{ère} étape : autorisation d'inscription délivrée par la commission des thèses et d'habilitation dans la spécialité.

2^{ème} étape : paiement des frais d'inscription sur le site : <http://www.inscription.tn>.

3^{ème} étape : finaliser la procédure d'inscription auprès du service 3^{ème} cycle.

3/Renouveaulement d'Inscription en quatrième et cinquième année du diplôme de Doctorat :

Les doctorants inscrits à l'ENSIT au diplôme de Doctorat à partir de l'année universitaire 2020/2021 sont tenus de demander le renouvellement de leur inscription. La commission des thèses et d'habilitation universitaire de la spécialité à l'ENSIT autorise le renouvellement après étude de l'état d'avancement.

Le dossier de renouvellement d'inscription en quatrième et cinquième année de Doctorat doit contenir :

- Le formulaire de demande d'inscription dûment rempli et signé (Formulaire INS-TH-ED-011-V00);
- Le rapport sur l'état d'avancement dûment rempli et signé par le directeur de thèse (Formulaire INS-TH-ED-021-V00) ;
- Le formulaire d'engagement dûment signé (Formulaire INS-TH-ED-014-V00) ;
- Une demande de dérogation d'inscription signée par le doctorant et son directeur de thèse adressée au Président de l'Université de Tunis sous couvert du Directeur de l'ENSIT (Formulaire INS-TH-ED-022-V00) ;
- Une copie de la carte d'identité nationale.
- L'attestation d'inscription de l'année précédente.

Les étapes d'inscription en quatrième et cinquième année de Doctorat :

1^{ère} étape : autorisation d'inscription délivrée par la commission des thèses et d'habilitation dans la spécialité et autorisation de l'Université.

2^{ème} étape : paiement des frais d'inscription sur le site : <http://www.inscription.tn>.

3^{ème} étape : finaliser la procédure d'inscription auprès du service 3^{ème} cycle.